



RECU EN PREFECTURE
Le 27 novembre 2019
VIA DOTELEC - S2LOW

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 novembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 7 novembre 2019, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 55, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 67, 63, 64, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 72

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 71 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD (à compter de la question n° 45), M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 2), M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 6 jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT (jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 15), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 15), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 71 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 32 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 6), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 52), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 15), Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Thierry MORTON.

Absents :

M. Emile BRIOT, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, M. Christophe LIME, Mme Rosa REBRAB, M. Ludovic FAGAUT, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 15), Mme Danielle DARD à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 44 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à compter de la question n° 15), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 5 incluse et à compter de la question n° 63), Mme Danielle POISSENOT à Mme Béatrice FALCINELLA (à compter de la question n° 63), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Abdel GHEZALI, Mme Karima ROCHDI à Mme Catherine THIEBAUT (pour la question n° 72), Mme Ilva SUGNY à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 33), M. Gérard VAN HELLE à M. Rémi STHAL (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 51 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 48 - Signature de la convention triennale avec la Région Bourgogne-Franche-Comté pour l'aide à l'investissement et la mise en réseau des muséums d'histoire naturelle

Délibération n° 2019/005870

Signature de la convention triennale avec la Région Bourgogne-Franche-Comté pour l'aide à l'investissement et la mise en réseau des muséums d'histoire naturelle

Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

	Date	Avis
Commission n° 6	15/10/2019	Favorable unanime

Dans le cadre de sa politique en matière d'éducation à l'Environnement et au Développement durable, la Région Bourgogne-Franche-Comté souhaite structurer le soutien apporté aux muséums du territoire régional, dans le cadre d'une convention triennale d'objectifs associant les établissements de référence que sont les muséums d'Autun, Auxerre, Dijon et Besançon.

Un soutien annuel à l'investissement, dont le montant sera évalué chaque année par la Région, pourra être accordé aux actions du Muséum de Besançon répondant aux grands objectifs édictés dans la convention, veillant notamment à s'inscrire dans une dynamique de mise en réseau territorial entre les quatre structures précédemment citées.

Les domaines de soutien prioritaires s'articulent autour des trois axes suivants :

AXE 1 - Sensibiliser et éduquer

La Région souhaite s'appuyer sur les Muséums pour proposer une approche scientifique de sensibilisation. Les actions proposées s'appuieront sur les spécificités de chaque Muséum pour aborder et intégrer autant que possible les enjeux de transition écologique (consommation locale et responsable, gestion des déchets et économie circulaire, sobriété énergétique...), et de biodiversité (connaissance, impacts anthropiques, préservation et durabilité des ressources naturelles).

La Région soutiendra les investissements réalisés pour répondre aux enjeux d'éducation des populations.

AXE 2 - Préserver et conserver la biodiversité

Les Muséums sont par nature des lieux de conservation de collections scientifiques sur la faune, la flore ou la géologie. Leur préservation et leur mise en valeur contribuent aux politiques d'éducation et de sensibilisation en fournissant des matériaux et des références aux expositions thématiques.

La Région soutiendra les investissements contribuant à la mission conservatoire des muséums.

AXE 3 - Collaborer et coopérer entre muséums et avec les structures éducatives du territoire

Chaque Muséum présente ses spécificités et les implantations sont suffisamment éloignées pour pouvoir envisager des actions de partage de thématiques, de contenus pédagogiques, voire de matériels ou de tout ou partie d'expositions. De même, chaque Muséum « rayonne » sur son territoire en mettant à disposition d'acteurs autres des supports de sensibilisation.

La Région soutiendra les investissements permettant de favoriser la meilleure diffusion possible des actions et supports pédagogiques.

Pour information, le soutien proposé pour le Muséum de Besançon au titre de l'année 2019 est de 20 000 €.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer la convention triennale.

Mme COMTE-DELEUZE, élue intéressée, n'a pris part ni au débat, ni au vote.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 50

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 1

